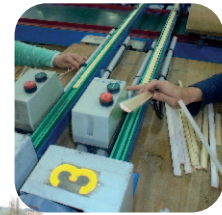


PROJET ASSOCIATIF

2017 / 2022



Aide Accueil Amitié



ssociation
Ponceau Charmilles
53800 La Selle Craonnaise

TABLE DES MATIÈRES

Un projet commun.	3
L'histoire des Associations.	4
1.Histoire de la Fédération PAUL LAIZE	
2.Histoire du PONCEAU	
3.Histoire du PONCEAU, des CHARMILLES, de BOIS DEBOUT	
Les établissements et services portés par les Associations du Ponceau et des Charmilles.	7
1.Hébergement et accompagnement social de personnes en situation de handicap	
2.Le Foyer d'Hébergement	
3.Le Foyer de Vie	
4.Le LOGAC : Logements accompagnés	
5.Le CAAJ : Centre d'Accueil et d'Activités de Jour	
Accompagnement par le travail de personnes en situation de handicap.	8
L'ESAT-R : Etablissement et Services d'Aide par le Travail Rural	
Les valeurs de l'Association.	9
Les grands principes d'action qui sous-tendent le travail des établissements et services.	9
L'environnement.	10
Les perspectives (les orientations, les projets).	11
1.Projets immobiliers	
2.Projets d'extension et/ou de développement d'activités	
3.Projets structurels (gouvernance associative)	
Quelques expressions des administrateurs.	14
Les mots-clés du projet.	14

Des Associations ...

... Un projet commun



Les membres de chaque Conseil d'Administration des Associations Aide Accueil Amitié du Ponceau, des Charmilles ont souhaité écrire en 2016, un projet associatif en commun pour rappeler leurs origines et préciser leurs attaches, leurs repères et leurs perspectives. Il s'inscrit dans la cohérence du projet de la Fédération Paul LAIZE et ainsi permet de personnaliser l'action auprès des Associations qu'il regroupe.

Le projet associatif a pour objectif principal de fixer les grandes orientations des Associations. Il rappelle les valeurs défendues. Il fixe les perspectives et la philosophie générale. C'est un outil important pour les administrateurs car il permet de définir leur place et leur engagement dans ces Associations.

Le projet associatif est destiné à être présenté aux :

- salariés des Associations, afin qu'ils puissent bien intégrer que les établissements ont un « cap », que les missions et les actions sont définies par une ligne directrice
- partenaires pour affirmer que la gouvernance est bien présente pour gérer et porter les établissements et services portés par les Associations
- personnes accueillies, aux familles, pour expliquer la démarche du projet associatif, la cohérence des activités et des ateliers portés par un groupe de personnes (administrateurs et professionnels) ayant les mêmes références et objectifs.

Les membres de chaque Conseil d'Administration des Associations ont souhaité faire participer à l'élaboration du projet associatif, la Direction et les membres du Comité de Pilotage des établissements Le Ponceau et Les Charmilles, dans un objectif de transparence, de partage et ainsi définir ensemble les grandes lignes directrices.

Ce projet associatif présente pour les 2 associations :

- l'histoire et les valeurs,
- les dispositifs (établissements et services) portés,
- les grands principes d'actions,
- l'environnement,
- les perspectives et orientations.

En fonction des perspectives et des évolutions, les Conseils d'Administration des Associations Aide Accueil Amitié Le Ponceau et Les Charmilles prévoient une réactualisation du projet associatif d'ici 5 ans, soit en 2021.

Le Président



1. Histoire de la Fédération **PAUL LAIZE** UN HOMME AU SERVICES DES HOMMES

La Fédération est le fruit d'un engagement de cœur et de toute la vie de son fondateur le Père Paul LAIZE né en Mayenne (1905-1988).

Créée en 1954, la Fédération « Paul LAIZÉ » s'est développée autour d'un projet au service des plus démunis. Son histoire est très liée à son fondateur ordonné prêtre en 1929 et nommé professeur de lycée (1932-1954) qui s'engage, en 1954, vers les exclus et les plus démunis.

Pour le Père LAIZÉ tout est affaire de cœur :

« Surtout ne jamais oublier l'esprit de confiance à l'égard des hommes écrasés par une vie de misère et les outrances de l'existence ».

Entre 1954 et 1988, il crée des Associations dont le champ d'intervention se situe dans le logement social, les personnes en situations de handicap, les personnes âgées puis l'insertion sociale et professionnelle.

La Fédération Paul LAIZE a pour mission d'assurer l'unité, l'entraide, la solidarité et la cohésion de l'ensemble des Associations qui la composent (Associations membres) dans les valeurs d'humanisme, de partage et de tolérance voulues par son Fondateur. Elle doit susciter des échanges, un partenariat inter-Associations pour que les établissements restent unis entre eux et ouverts vers l'extérieur.

En 1990, l'ADASA, « Association Départementale d'Accueil, de Solidarité et d'Activités » rejoint la Fédération Paul LAIZE. Son objet est la promotion, le soutien, la coordination et l'organisation d'actions facilitant l'accueil, l'aide et l'insertion des personnes en situation d'exclusion.

2. Histoire du **PONCEAU** Les Origines

Les origines

C'est l'Association Aide Accueil Amitié créée en 1958 par le Père Paul LAIZE qui met en place le C.R.A.T. **« Centre Rural d'Aide par le Travail »** Le Ponceau le 27 avril 1973 à la Selle Craonnaise. La gestion du C.R.A.T. sera déléguée à une nouvelle Association « Amitié dans le travail ».

A cette époque, le C.R.A.T. accueille un effectif exclusivement masculin de 33 hommes. Ses locaux situés dans le centre de la commune font office d'ateliers et de centre d'hébergement. Les ateliers concernent la culture de légumes, l'élevage de lapins, de poulets et de dindes, ainsi qu'une petite unité industrielle (pose de poignées sur des sacs en plastique).

Don initial pour l'installation de l'activité à la ferme du Ponceau à la Selle Craonnaise (53800)

Suite à un legs en 1920 d'une famille de la commune de la Selle Craonnaise au profit du département de la Mayenne, le Conseil Général accepte en 1989, le transfert du legs de la ferme du Ponceau, sous forme d'un apport à l'Association et sous réserve du respect des conditions du legs, à savoir :

- le département aura le droit de reprendre ces immeubles dans le cas où l'Association viendrait à être dissoute, pour quelque cause que ce soit, et aussi dans le cas où elle changerait d'objet et où elle perdrait ou changerait son caractère ou son objet actuel de « Centre Rural d'Aide par le Travail », soit en totalité, soit en partie :
de créer, installer, et faire fonctionner dans les immeubles légués, une Œuvre Agricole ou Ecole Ménagère Agricole à son choix ;
- l'Association devra assumer les conditions particulières du testament : fleurir la concession de la famille Jean DOISNEAU-LAMY, au cimetière de La Selle Craonnaise, deux fois par an, le Jour des Rameaux et le Jour de la Toussaint.

L'apport de la ferme du Ponceau correspond à 41 hectares de terres agricoles et quelques bâtiments de ferme.

L'évolution

Le développement du C.R.A.T. Le Ponceau fait apparaître de nouveaux besoins qui donneront lieu à la création d'un Foyer d'Hébergement Les Charmilles, suivi en 1998 d'un Accueil de Jour, CAAJ, puis en 2014 d'un Foyer de Vie et du LOGAC, logements accompagnés. Ces établissements sont gérés par l'Association Aide Accueil Amitié les Charmilles.

Au vu de sa force et de son expérience, l'Association Aide Accueil Amitié Le Ponceau contribue aussi fortement à la reprise du Chantier d'Insertion (palettes) ADASA à Laval qui devient Aide Accueil Amitié Bois Debout.

3. Histoire du PONCEAU et des CHARMILLES.

Les Associations Aide Accueil Amitié (AAA) : Le Ponceau, Les Charmilles et Bois Debout sont adhérentes à la Fédération « Paul LAIZÉ » dont le siège social est situé à Laval (Mayenne).

- L'Association AAA Le Ponceau a été créée en 1973, par le Père LAIZE.
- L'Association AAA Les Charmilles a été créée en 1986 par l'Association Le Ponceau.
- L'Association Le Ponceau a créé en 2014 l'Association AAA Bois Debout.

Ces associations ont pour vocation d'accueillir des handicapés mentaux, adultes hommes et femmes, en leur donnant les moyens de gagner leur vie, par un travail approprié à leurs possibilités, et au sein d'un centre médico-social adapté¹.

Pour le Père LAIZE :

« Ces établissements ne doivent pas devenir des entreprises, ils doivent rester des œuvres de cœur, des œuvres de cœur avant tout² ».

¹ Projet Associatif de la Fédération Paul LAIZÉ.

² Propos du Père LAIZÉ dans une émission de Radio France Mayenne de juin 1981.

1973 : Création du Centre Rural d'Aide par le Travail Le Ponceau (ateliers et hébergement)

LE PONCEAU

1986 : Séparation administrative entre la gestion des ateliers du Ponceau et du Foyer d'Hébergement.

1989 : Le Département de la Mayenne apporte à l'Association Le Ponceau la **propriété de la ferme du Ponceau**.

1992 : **Construction de l'atelier du Ponceau** sur un terrain de la ferme en périphérie du bourg.

1994 : Achat de la jardinerie du village.

1998 : Instauration de la mixité dans les établissements du Ponceau et des Charmilles.

1995-1999 : Créations des ateliers : espaces verts, maraîchage et verger Bio.

2005 : Les Associations du Ponceau et des Charmilles prennent la même nomination : Association Aide Accueil Amitié Le Ponceau et Association Aide Accueil Amitié Les Charmilles.

En 2016 : **L'Association Le Ponceau gère 7 ateliers** : Ferme, Horticulture, Maraîchage Bio, Verger Bio, Sous-Traitance, Prestations de Services et Détachements en Entreprise.

2014 : **L'Association AAA Le Ponceau crée l'Association AAA Bois Debout** : pour reprendre l'atelier de recyclage de palettes bois, suite au dépôt de bilan de l'Association ADASA.

LES CHARMILLES

1986 : Création d'une nouvelle Association, l'Association Autonome d'Administration.
Création du Foyer d'Hébergement Les Charmilles.

Construction en collaboration avec l'Office d'HLM d'un Foyer d'Hébergement de 40 studios.

1996-1997 : Le Foyer Les Charmilles loue trois appartements dans la commune pour les résidents.

1998 : **Ouverture d'un CAAJ** (Centre d'Accueil et d'Activités de Jour).

1999-2001 : Location de cinq appartements supplémentaires dans le village par le Foyer.

2008 : **Construction d'un nouveau bâtiment pour le CAAJ**, à proximité du Foyer d'Hébergement.

2013 : **Ouverture d'un Foyer de Vie et d'un LOGAC** (Logements Accompagnés)
Construction de 9 pavillons pour le LOGAC.

En 2016 : **L'Association Les Charmilles gère 4 établissements** : Foyer d'Hébergement, Foyer de Vie, LOGAC et CAAJ.

2016 : Projet Associatif de l' Association Aide Accueil Amitié Ponceau Charmilles

Projet de développer les services transverses portés par un « Centre Ressource Associatif » mutualisant les services transverses du Ponceau et des Charmilles.
(Direction, ressources humaines, administratif et financier, technique et logistique, qualités et projets)

Les établissements et services portés par les Associations du Ponceau et des Charmilles



L'ensemble des établissements et services portés par les associations s'attache à inscrire son action dans un souci permanent du respect des droits et libertés de la personne accueillie. Les associations sont porteuses de 3 types de dispositifs :

- **Hébergement et accompagnement social de personnes en situation de handicap** : en Foyer d'Hébergement, en Foyer de Vie, en logement accompagné, en Centre d'Accueil et d'Activités de Jour.
- **Accompagnement par le travail de personnes en situation de handicap** : en ESAT.

1. Hébergement et accompagnement social de personnes en situation de handicap

Les objectifs particuliers des établissements et services de ce dispositif sont :

- **d'accompagner la personne dans son parcours de vie**
- **de favoriser un cadre sécurisant et épanouissant.**

Le Foyer d'Hébergement

La capacité d'accueil du foyer d'accueil est de 32 places

Le Foyer d'Hébergement assure l'hébergement et l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap qui exercent une activité professionnelle.

Les objectifs particuliers de ce dispositif sont de :

- proposer un hébergement et un accompagnement adaptés en répondant aux besoins de chaque personne accueillie.

Le Foyer de Vie

La capacité d'accueil du foyer de vie est de 12 places

Le Foyer de Vie assure l'hébergement et l'accompagnement des personnes adultes qui ne peuvent pas exercer une activité professionnelle, mais qui bénéficient néanmoins d'une autonomie suffisante pour participer à des activités occupationnelles.

Les objectifs particuliers de ce dispositif sont de :

- proposer un hébergement répondant aux besoins de chaque personne accueillie, en adaptant l'accompagnement au rythme de chacun.

Le LOGAC : Logements accompagnés

La capacité d'accueil des logements accompagnés est de 16 places

Le LOGAC propose l'hébergement et assure l'accompagnement des personnes adultes travaillant en ESAT ou retraitées d'ESAT souhaitant bénéficier d'un logement indépendant, pour qui une vie en appartement nécessite un accompagnement de proximité. L'accès à ce mode d'hébergement est conditionné à une validation des aptitudes par l'établissement.

Les objectifs particuliers de ce dispositif sont de :

- proposer un mode d'hébergement indépendant
- proposer un accompagnement de proximité dans les actes de la vie quotidienne.

Le CAAJ : Centre d'Accueil et d'Activités de Jour

La capacité d'accueil du CAAJ est de 10 places

Le Centre d'Accueil et d'Activités de Jour propose à des personnes adultes en situation de handicap, un accueil de jour, selon un rythme personnalisé. Le bénéfice des prestations d'hébergement est conditionné à une activité professionnelle partielle en ESAT.

Les objectifs particuliers de ce dispositif sont de :

- proposer des activités et un accompagnement adaptés répondant aux besoins de chaque personne accueillie
- permettre un relais aux familles et aux proches des personnes accueillies.

2. Accompagnement par le travail de personnes en situation de handicap

L'ESAT-R : Etablissement et Services d'Aide par le Travail Rural

L'agrément est de 42 ETP (Equivalent Temps Plein)

L'ESAT propose à des personnes en situation de handicap, des activités notamment agricoles, à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif.

L'ESAT-R Le Ponceau propose plusieurs ateliers aux personnes accueillies :

- sous-traitance industrielle
- prestations de services
- activités agricoles.

Les objectifs particuliers de ce dispositif sont de :

- favoriser l'épanouissement personnel et social
- favoriser le développement des compétences professionnelles et sociales
- accompagner la personne dans son parcours professionnel.



- Accueillir la personne en respectant sa dignité et sa singularité.
- Proposer en permanence un accompagnement et un soutien adaptés.
- Faire grandir les personnes accompagnées en les valorisant et favorisant leur autonomie.
- Permettre la reconnaissance de chacun par les activités et/ou le travail, en valorisant leurs réalisations et créations.
- Encourager toute action visant à la solidarité et la lutte contre l'exclusion.
- Entretenir la convivialité entre tous les acteurs au service du bien vivre ensemble.

Les grands principes d'action qui sous-tendent le travail des établissements et services

- Accompagner à travers des thématiques telles que la santé, le logement, la mobilité, le travail ou l'activité, les personnes en situation de handicap et/ou en exclusion.
- S'appuyer sur les compétences existantes des professionnels et des personnes accueillies, favoriser le développement de nouvelles compétences par le biais de la formation, la valorisation et l'échange sur les bonnes pratiques internes et externes.
- Permettre à chaque administrateur de participer au bon fonctionnement de l'établissement, ainsi qu'au développement de projets, en favorisant le partage et l'échange et en s'appuyant sur ses compétences.
- Favoriser la synergie entre les différents acteurs (public accueilli, salariés, administrateurs).
- Soutenir et aider les proches à se positionner dans leur rôle.
- Accentuer les partenariats et valoriser l'image de l'Association en favorisant la relation de proximité.
Communiquer et valoriser les différentes activités proposées au sein des différents établissements avec la mise en œuvre de portes ouvertes, la participation aux animations commerciales, l'organisation de temps forts et de distribution d'outils de communication.



Le positionnement, l'approche, dans les liens avec l'environnement : **Elargissons les horizons !**

Les enjeux auxquels doivent travailler les associations :

- communication visant à faire connaître, reconnaître les dispositifs existants pour les prestations à proposer et les produits/services qui en découlent ;
- diversification obligeant à faire des choix de modulation des lieux d'accueil et de les ouvrir à de nouveaux types de population ;
- développement et maintien d'une vraie stratégie commerciale afin d'assurer le financement des activités par les recettes des activités de production
- diversification des sources de financements (mécénat...)
- diversification des types de dispositifs autour de l'emploi (au service du handicap et de l'insertion)
- maintien de liens serrés avec les partenaires collectivités/institutionnels
- structuration et identification visant à atteindre la taille critique permettant d'exister, de maintenir la place, la position des établissements et/ou des associations
- facilitation du transport des personnes accompagnées : notamment pour l'accueil de jour ;
- maintien/développement des liens avec les "filières amont" (pour le recrutement)
- veille permanente (notamment sur l'environnement géographique) visant à permettre aux établissements de répondre à des projets, faire des propositions et répondre à des demandes.



1. Projets immobiliers :

Le **PONCEAU**

Rénovation des locaux pour regroupement de l'ensemble des ateliers sur le site principal

Objectifs

- Améliorer les conditions d'accueil : agrandissement des locaux, mise aux normes (accessibilité),
- Améliorer les conditions de travail (confort, ergonomie) et d'efficacité.
- Créer un espace dédié au "pôle administratif".
- Permettre le développement de nouvelles activités génératrices de valeur ajoutée : activité "transformation" en complément de celles de production et de vente.
- Créer des activités accessibles à toutes et à tous.
- Réaliser des investissements productifs (agrandissement des chambres de stockage, rénovation du magasin, création de zones de transformation...) permettant d'optimiser l'ensemble production, transformation, commercialisation.

Les **CHARMILLES**

Restructuration des bâtiments existants

Objectifs

- Mettre aux normes accessibilité.
- Vérifier la qualité structurelle des bâtiments construits en 1986.
- Réaliser des évolutions pour répondre aux besoins actuels et à venir.

Evolutions des modes d'hébergement du Foyer d'Hébergement et du Foyer de vie afin de répondre aux besoins et projets des personnes accueillies

Objectifs

- Maintien des studios dans leur configuration actuelle.
- Aménagement de studios avec entrées individuelles.
- Création d'"îlots résidentiels".
- Création "d'habitats partagés".

Restructuration de l'unité de restauration

Objectifs

- Agrandir et mettre aux normes.
- Permettre d'évoluer, si opportun, vers une cuisine centrale.
- Acquisition de la propriété des bâtiments.

2. Projets d'extension et/ou de développement d'activités :

Le PONCEAU

Actuellement

- Les ateliers sous-traitance industrielle et prestations de services représentent 1/3 du chiffre d'affaires et 2/3 des travailleurs de l'ESAT.
- Les ateliers de production propre représentent 2/3 du chiffre d'affaires et 1/3 des travailleurs de l'ESAT.
- Les ateliers sous-traitance industrielle et prestations de services sont, à l'heure actuelle, accessibles à tous les travailleurs.
- Le développement des activités de production propre se heurte à la possibilité des travailleurs d'évoluer vers ces activités plus demandeuses en compétences.

Evolutions

- À étudier : développement d'activités de transformation par l'atelier maraîchage.
- À maintenir : un atelier de sous-traitance industrielle, contribuant à la rentabilité de l'ESAT et à la stabilité de l'activité des travailleurs.
- À travailler : le maintien de l'équilibre entre la performance économique et l'efficacité de la mission d'accompagnement par le travail.

Objectif de ces évolutions

- Ne pas rechercher une charge de travail en plus, mais préparer l'avenir en assurant la diversification.

Les CHARMILLES

Pour l'hébergement

- Réflexion sur l'avenir des bâtiments (Foyer d'hébergement et Foyer de vie).

Objectif général

- Favoriser les passerelles entre les différents types de public (personnes en situation de handicap, personnes âgées).

Evolution des dispositifs offrant plus d'autonomie

- Développement de l'activité LOGAC, soit en individuel, soit en colocation.
- Création d'un mode d'hébergement en "ilots résidentiels".

Pour le Centre d'Accueil et d'Activités de Jour

- Augmenter l'accueil et diversifier les types de personnes accueillies (en séquentiel).
- Etudier l'accueil de personnes âgées.
- Etudier les possibilités de transport pour les personnes isolées.
- Développer l'accueil en Foyer de vie (pour répondre à des besoins importants sur le territoire).

Projets à étudier :

- Création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- Création et Développement de l'accueil temporaire
- Possibilités d'accueillir des couples en hébergement
- Possibilités d'accueillir des personnes retraitées d'ESAT en LOGAC
- Possibilité d'accueillir des personnes âgées de la commune en accueil de nuit.

Veiller à maintenir les dispositifs permettant l'accès aux loisirs, à la culture...en lien avec l'extérieur.

3. Projets structurels (gouvernance associative) :

Mettre en place un schéma associatif
pour les 2 structures LE PONCEAU ET LES CHARMILLES

Développer les services transverses portés par un « Centre Ressource Associatif »
mutualisant les services transverses (Direction, ressources humaines,
administratif et financier, technique et logistique, qualités et projets...)

Quelques expressions des administrateurs

C'est une association qui développe concrètement des projets.

J'ai été attiré par le dynamisme des professionnels et des administrateurs.

Je regrette que l'association ne soit pas plus connue. Il nous faut développer la communication externe...

Accompagner une équipe de professionnels dans le cadre législatif d'une association.

Apporter une aide dans des domaines dans lesquels j'ai personnellement acquis des compétences.

Conviction personnelle dans le sens de l'association du Père Laizé.

Envie de participer à la vie et au développement de proximité d'une association locale d'envergure.

Equipe très professionnelle.

Les mots-clés du projet





Association Ponceau Charmilles



Adhérente à la Fédération Paul Laizé



Localisation des associations membres de la Fédération Paul LAIZE :

LA SELLE CRAONNAISE

Association Aide Accueil Amitié PONCEAU CHARMILLES

LA CHAPELLE-ANTHÉNAISE / NUILLÉ-SUR-VICOIN

GEMS 53 (Groupement d'établissements médico-sociaux IONESCO / LANCHENEIL)

LAVAL

Association A.C.E.L.

Association Aide Accueil Amitié BOIS DEBOUT

PORT-BRILLET

Association Aide Accueil Amitié ROBIDA

Association Aide Accueil Amitié LA RESIDENCE

Association Aide Accueil Amitié PONCEAU CHARMILLES

Le Ponceau - 53800 LA SELLE-CRAONNAISE

Téléphone : 02 43 06 16 04 - Télécopie : 02 43 06 32 49 - Email : secretariatponceau@orange.fr